

29 MARS

JOURNÉE D' ACTIONS ET DE GRÈVE !

POUR 0,4% JE RESTE À LA MAISON

#MOBILISATION29MARS

NOUS DEMANDONS :

- **Un accord salarial digne de ce nom.**
- **Une marge indicative pour l'augmentation des salaires.**
Une augmentation salariale de 0,4%, c'est à peine 6 euros bruts par mois pour les salaires les plus bas.
- **Une augmentation du salaire minimum et des bas salaires.**
- **Des accords significatifs pour des carrières soutenables et des fins de carrière viables.**
- **La modification de la loi sur la norme salariale.**

Le dialogue avec les employeurs sur l'évolution de vos salaires est devenu très difficile. Nous voulons un accord interprofessionnel (AIP) pour 2021 et 2022 qui bénéficierait à tous les travailleurs et travailleuses en améliorant leurs conditions de travail.



WWW.LACSC.BE/AIP

Des questions ? Contactez votre délégué-e CSC
ou jetez un œil sur notre page Facebook
www.facebook.com/Cscalimentationetservices

CSC
Alimentation
et Services

